



Société inscrite au Tableau de l'Ordre
des experts-comptables de Montpellier

Béziers le 03 mai 2024



Monsieur Thibault THOMAS
9 Impasse des Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- Bilan et compte de résultat de la SCI MICHEL THOMAS au 31 décembre 2023.
- Dossier fiscal pour déclaration des revenus :
 - Déclaration 2072 de la SCI MICHEL THOMAS
 - Détail de votre compte courant au 31/12/2023 dans la SCI MICHEL THOMAS.

Une convocation officielle vous sera communiquée prochainement.

Restant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Michel RECALDE



MICHEL THOMAS S.C.I.

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023				31/12/2022	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Terrains	512 678		512 678	11,58	512 678	11,76
2115500000 Ensemble immobilier administratifs	512 678		512 678	11,58	512 678	11,76
Constructions	3 387 890		3 387 890	76,51	3 387 890	77,69
2131500000 Construction - 220 Bd de la Villett	3 286 989		3 286 989	74,24	3 286 989	75,37
2135000000 Aménagement construction - 220 Bd d	100 901		100 901	2,28	100 901	2,31
TOTAL (I)	3 900 568		3 900 568	88,09	3 900 568	89,44
Actif circulant						
Autres créances						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					1 892	0,04
4456700000 Crédit de TVA à reporter					1 892	0,04
. Autres	36 237		36 237	0,82	36 982	0,85
4551010000 THOMAS-BLONDEL Anne-Marie					21 237	0,49
4671100000 SYNDIC COPRO CHARGES	34 067		34 067	0,77	13 576	0,31
4672100000 CABINET GERLOGE- AVANCE	2 170		2 170	0,05	2 170	0,05
Valeurs mobilières de placement	238 424		238 424	5,38	238 424	5,47
5040000000 BNP TITRES	238 424		238 424	5,38	238 424	5,47
Disponibilités	252 543		252 543	5,70	182 991	4,20
5121000000 BNP cpte 21.579.242	125		125	0,00	52	0,00
5122000000 QUONTO	252 418		252 418	5,70	182 939	4,20
TOTAL (II)	527 203		527 203	11,91	460 289	10,56
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 427 771		4 427 771	100,00	4 360 857	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622) 1013000000 Capital souscrit appelé et versé	7 622 0,17 7 622 0,17	7 622 0,17 7 622 0,17
Report à nouveau 1100000000 Report à nouveau (solde créditeur)	928 331 20,97 928 331 20,97	928 331 21,29 928 331 21,29
Résultat de l'exercice	513 695 11,60	630 677 14,46
TOTAL(I)	1 449 648 32,74	1 566 630 35,92
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	155 240 3,51	165 886 3,80
1650010000 Caution - La Plateforme du Bât	155 000 3,50	165 646 3,80
1650100000 Caution - SARL CHATELLIER	240 0,01	240 0,01
. Associés	2 761 043 62,36	2 595 437 59,52
4551011000 THOMAS-BLONDEL Anne-Marie démembré usufruit	141 000 3,18	66 084 1,52
4551012000 THOMAS-BLONDEL Anne-Marie démembré nue-propriété		594 751 13,64
4551020000 THOMAS Eric	675 097 15,25	644 867 14,79
4551021000 THOMAS Eric (donation NP)	198 250 4,48	
4551030000 THOMAS Didier	675 097 15,25	644 867 14,79
4551031000 THOMAS Didier (donation NP)	198 250 4,48	
4551040000 THOMAS Thibault	675 097 15,25	644 867 14,79
4551041000 THOMAS Thibault (donation NP)	198 250 4,48	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 067 0,77	13 576 0,31
4081000000 FNP CHARGES	34 067 0,77	13 576 0,31
Dettes fiscales et sociales		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	174 0,00	
4455100000 TVA à décaisser	174 0,00	
Autres dettes	27 600 0,62	19 328 0,44
4120000000 Clients - avances s/charges	27 600 0,62	19 328 0,44
TOTAL(IV)	2 978 124 67,26	2 794 227 64,08
TOTAL PASSIF (I à V)	4 427 771 100,00	4 360 857 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Production vendue services	619 476		619 476	100,00	722 062	100,00	-102 586			-14,20	
7061010000 Loyer - La Plateforme du Bâtiment	580 420		580 420	93,70	680 872	94,30	-100 452			-14,74	
7061020000 Loyer - SARL CHATELLIER	1 130		1 130	0,18	891	0,12	239			26,82	
7061080000 Loyer - DESIMPEL Adrien					12 926	1,79	-12 926			-100,00	
7081000000 Dépens. Sté à charge locataire	37 926		37 926	6,12	27 373	3,79	10 553			38,55	
Chiffres d'Affaires Nets	619 476		619 476	100,00	722 062	100,00	-102 586			-14,20	
Autres produits			530	0,09	2	0,00	528			N/S	
7580000000 Produits divers de gestion courante			530	0,09	2	0,00	528			N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			620 006	100,09	722 064	100,00	-102 058			-14,12	
Autres achats et charges externes			68 254	11,02	63 881	8,85	4 373			6,85	
6064000000 Fournitures administratives			83	0,01	282	0,04	-199			-70,56	
6132000000 Location immobilière - SHURGARD			2 472	0,40	3 707	0,51	-1 235			-33,31	
6141000000 Charges locatives			20 491	3,31	3 426	0,47	17 065			498,10	
6152100000 Entretien et réparations sur biens			10 259	1,66	2 491	0,34	7 768			311,84	
6161100000 Assurance multirisques - police n°			14 402	2,32	12 918	1,79	1 484			11,49	
6226000000 Honoraires			16 653	2,69	30 280	4,19	-13 627			-44,99	
6226600000 Honoraires gestion locative					7 516	1,04	-7 516			-100,00	
6227000000 frais actes et contentieux					497	0,07	-497			-100,00	
6230000000 Publicité, publications, relations			33	0,01	43	0,01	-10			-23,25	
6250000000 Déplacements, missions et réception			3 252	0,52	2 082	0,29	1 170			56,20	
6260000000 Frais postaux et frais de télécommu			127	0,02	112	0,02	15			13,39	
6270000000 Services bancaires et assimilés			482	0,08	527	0,07	-45			-8,53	
Impôts, taxes et versements assimilés			38 056	6,14	27 503	3,81	10 553			38,37	
6351100000 CET			130	0,02	130	0,02				0,00	
6351200000 Taxes foncières			37 926	6,12	27 373	3,79	10 553			38,55	
Autres charges			1	0,00	3	0,00	-2			-66,66	
6580000000 Autres charges de gestion courante			1	0,00	3	0,00	-2			-66,66	
Total des charges d'exploitation (II)			106 311	17,16	91 387	12,66	14 924			16,33	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			513 695	82,92	630 677	87,34	-116 982			-18,54	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Total des produits financiers (V)											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)											
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)											
513 695 82,92 630 677 87,34 -116 982 -18,54											
Total des produits exceptionnels (VII)											
Total des charges exceptionnelles (VIII)											
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)											

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des Produits (I+III+V+VII)	620 006	100,09	722 064	100,00	-102 058	-14,12
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	106 311	17,16	91 387	12,66	14 924	16,33
RÉSULTAT NET	513 695	82,92	630 677	87,34	-116 982	-18,54
	Bénéfice		Bénéfice			

DÉCLARATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES NON
SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2072-S-SD
DÉCLARATION RELATIVE
AUX REVENUS PERÇUS AU
TITRE DE L'ANNÉE
2023

Formulaire obligatoire
ARTICLE 46 C DE L'ANNEXE III AU
CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr,
rubrique « Nous contacter »

Adresse du service où il
convient de renvoyer un
exemplaire préidentifié de
la présente déclaration

SIE OUEST HERAULT
9 AVENUE PIERRE VERDIER CS 10564
34529 BEZIERS CEDEX

Identification du destinataire

MICHEL THOMAS S.C.I.
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Adresse du déclarant si elle
est différente du destinataire

REÇU

07 MAI 2024

SIE	N° de dossier 323973	Clé 83	Régime	Code, service
N° SIREN 378798995				

**LE DÉPÔT DE VOTRE DÉCLARATION DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE EFFECTUÉ PAR VOIE
DÉMATÉRIALISÉE.**

**Vous pouvez saisir votre déclaration en ligne à partir de « VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL »
sur le site impots.gouv.fr.**

**Pour pouvoir déclarer en ligne, vous devez créer votre espace abonné. Pour vous aider dans
vos démarches, vous pouvez vous reporter à la notice n°2072-S-NOT-SD rubrique
« Télédéclaration de votre N°2072-S ».**

**La date limite légale de dépôt de cette déclaration est fixée au 2^{ème} jour ouvré qui suit le 1^{er} mai soit
le 3 mai 2024, mais vous disposez d'un délai supplémentaire de 15 jours lorsque vous télédeclarez
vos résultats.**

Nombre d'annexes :

2072-S-A1 : 1 2072-S-A2 : 1

I - RÉSULTAT NET À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS

R1	Revenus bruts (total des lignes 5+19-20+22 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1- SD)	619 476	R2	Paiement sur travaux (total des lignes 9 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072- S-A1-SD)	10 260
R3	Frais et charges autres qu'intérêts d'emprunts (total des lignes 16 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1- SD)	102 374	R4	Intérêts d'emprunts (total des lignes 17 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072- S-A1-SD)	
R5	Revenu net (+) ou déficit net (-) (total des lignes 23 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII -Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072- S-A1-SD)	517 102			

Date et signature :

30/04/2024

THIBAUT THOMAS

Téléphone :

0467263191

Courrier électronique :

contact@scimt.fr

II – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NON SOUMISE À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dénomination de la société	MICHEL THOMAS S.C.I.		
Adresse de la société	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN		
Adresse du siège social à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2023	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN		
Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'exercice clos en 2023			
Date de clôture de l'exercice comptable	31/12/2023		
Nom du gérant	THIBAUT THOMAS		
Adresse du gérant	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN		
N° de téléphone du gérant			
Nom du comptable	DGL EXPERTS CONSEILS		
Adresse du comptable	2 RUE RENE GOMEZ 34500 BEZIERS		
N° de téléphone du comptable	0467092727		
Nom du conseil			
Adresse du conseil			
N° de téléphone du conseil			
Nom de l'administrateur de biens			
Adresse de l'administrateur de biens			
N° de téléphone de l'administrateur de biens			
Nombre d'associés	4		
Nombre total de parts dans la société à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2023	1500,00		
Montant nominal des parts à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2023	5		
Montant nominal des parts à la date de clôture de l'exercice clos en 2023	5		
Augmentation du nombre de parts au cours de l'exercice clos en 2023	OUI : ☐	NON : ☒	Nombre de parts en plus :
Diminution du nombre de parts au cours de l'exercice clos en 2023	OUI : ☐	NON : ☒	Nombre de parts en moins :
Nombre total de parts dans la société à la date de clôture de l'exercice clos en 2023	1500,00		
Montant nominal des parts à la date de clôture de l'exercice clos en 2023	5		

III – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS OU CHARGES RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2023 AUTRES QUE LES REVENUS DES IMMEUBLES

R6	Montant global des produits financiers réalisés par la société immobilière en €	
R7	Montant global des produits exceptionnels (plus-values de cession) ⁽¹⁾ réalisés par la société immobilière en €	
R8	Montant global des charges exceptionnelles (moins-values de cession) ⁽²⁾ réalisées par la société immobilière en €	

¹ Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (exemple: titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

² Les moins-values de cession sont les moins-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (exemple: titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

IV- LISTE DES IMMEUBLES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

	Adresse des immeubles détenus au titre de l'année 2023	Nombre de locaux	Déduction spécifique*	Nature de l'immeuble*		En cas d'acquisition de l'immeuble au titre de l'année 2023, cocher la case
				A*	B*	
IV-1	220 BOULEVARD DE LA VILLETTE 75019 PARIS	2		U		☐
IV-2						☐
IV-3						☐
IV-4						☐
IV-5						☐
IV-6						☐

* Les codifications sont mentionnées sur la notice disponible en ligne sur le portail «impots.gouv.fr».

V – IDENTIFICATION DES TIERS AUTRES QUE DES ASSOCIÉS BÉNÉFICIAIRE GRATUITEMENT DE LA JOUISSANCE DE TOUT OU PARTIE D'UN IMMEUBLE DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

	Identité du tiers bénéficiaire	N° SIREN	Adresse si elle est différente de celle de l'immeuble dont il détient gratuitement la jouissance	Immeubles attribués en jouissance - Immeuble n°
V-1				IV....
V-2				IV....
V-3				IV....
V-4				IV....
V-5				IV....
V-6				IV....

VI – CESSIION DE PARTS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

[illegible]

XI : ANNEXE LIBRE :

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

VII – DÉTERMINATION DES REVENUS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SELON LA RÈGLE DES REVENUS FONCIERS

RECETTES		Immeubles					
		Montant en €					
		IV 1.	IV ...	IV ...	IV ...	IV ...	IV ...
1	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	581 550					
2	Dépenses par nature déductibles incombant normalement à la société immobilière et mises par convention à la charge des locataires	37 926					
3	Recettes brutes diverses. Subventions ANAH, indemnités d'assurance						
4	Recettes qu'aurait pu produire la location des propriétés qui ne sont pas affectées à l'habitation dont la société se réserve la jouissance ou qu'elle met gratuitement à la disposition des associés ou des tiers						
5	TOTAL DES RECETTES (lignes 1 + 2 +3 +4)	619 476					
DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES							
6	Frais d'administration et de gestion	19 125					
7	Autres frais de gestion non déductibles pour leur montant réel (montant forfaitaire fixé à 20 € par local)	40					
8	Primes d'assurance	14 402					
9	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration	10 260					
9bis	Dont dépenses de travaux de rénovation énergétique permettant à un bien de passer d'une classe énergétique E, F ou G à une classe A, B, C ou D.						
10	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire						
11	Indemnités d'éviction, frais de relogement						
12	Impositions (y compris la CRL payée au titre de l'année considérée)	38 056					
13	Provisions pour charges de copropriété payées au titre de l'année considérée	34 067					
14	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année antérieure par les copropriétaires bailleurs	13 576					
15	Montant de la déduction spécifique						
16	TOTAL DES DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES (lignes 6+7+8+9+10+11+12+13-14+15)	102 374					
17	Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la reconstruction, l'agrandissement, la réparation, l'amélioration ou la conservation des immeubles						
18	REVENU (+) OU DÉFICIT (-) DE L'IMMEUBLE (lignes 5-16-17)	517 102					
19	Réintégration du supplément de déduction						
20	Rémunérations et avantages en nature attribués aux associés						
21	REVENU NET (+) OU DÉFICIT (-) (lignes 18+19-20)	517 102					
22	Revenus ou déficits relatifs aux parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés						
23	REVENU NET (+) OU DÉFICIT (-) À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS Total de l'ensemble des colonnes de (lignes 21 + 22)		517 102				

VIII – CESSIONS RÉALISÉES PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

	Date de la cession réalisée par la société immobilière	Montant de la cession réalisée (cession de parts ou de cession d'immeubles) en €	Méthode de calcul des parts cédées par la société immobilière
1			
2			
3			
4			
5			

IX – LISTE DES ASSOCIÉES ET USUFRUITIERS ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT

A – ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

		Associé n°A.1.	Associé n°A.2.	Associé n°A.3.	Associé n°A.4.
1	Nom	THOMAS	THOMAS	BLONDEL	THOMAS
2	Nom marital			THOMAS BLONDEL	
3	Numéro fiscal				
4	N° de SIREN				
5	Prénom	ERIC	THIBAUT	ANNE MARIE	DIDIER
6	Date de naissance	26/10/1954	06/02/1958	09/11/1926	16/12/1956
7	Lieu de naissance	ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX	PARIS	ISSY LES MOULINEAUX
8	Adresse à l'ouverture de l'exercice clos en 2023	2 PLACE ROYALE RESIDENCE DES CHAUX DE SERIGNAN 78000 VERSAILLES	34410 SERIGNAN	575016 PARIS	33 AVENUE DU LOUVRE 78000 VERSAILLES
9	Adresse à la clôture de l'exercice clos en 2023 en cas de changement d'adresse au cours de l'année				
10	Date d'entrée dans la société immobilière				
11	Date de sortie de la société immobilière				
12	Nombre de parts détenues en pleine propriété dans la société immobilière au titre de l'exercice clos en 2023	376,00	376,00		376,00
13	Montant nominal des parts détenues au titre de l'exercice clos en 2023	5	5	5	5
14	Acquisition(s) de parts au titre de l'exercice clos en 2023	☐	☐	☐	☐
15	Cession(s) de parts au titre de l'exercice clos en 2023	☐	☐	☐	☐
16	Immeuble(s) dont l'associé a la jouissance gratuite	IV...	IV...	IV...	IV...
17	Nombre de parts détenues en nue-propriété	124,00	124,00		124,00
18	Nombre de parts détenues en usufruit			372	
19	Détenteur(s) de l'usufruit	A... A... A...	A... A... A...	A... A... A...	A... A... A...
20	Quote-part du montant de la moins-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R8 du cadre III*quote-part de détention dans la société)				
21	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R7 du cadre III*quote-part de détention dans la société)				
22	Quote-part du montant des produits financiers réalisés par la société immobilière (case R6 du cadre III*quote-part de détention dans la société)				
23	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués				
24	Intérêts des comptes courants d'associés				

A – ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

		Associé n°A.1.	Associé n°A.2.	Associé n°A.3.	Associé n°A.4.
A	Quote-part des revenus bruts (lignes 5+19-20+22 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD*quote-part détenue dans la société immobilière)	155 179	155 179	153 940	155 179
B	Quote-part des frais et charges déductibles (ligne 16 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD*quote-part détenue dans la société immobilière)	25 645	25 645	25 440	25 645
C	Dont quote-part des dépenses de travaux de rénovation énergétique (ligne 9 bis de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD*quote-part détenue dans la société immobilière)				
D	Quote-part des intérêts d'emprunt (ligne 17 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – quote-part détenue dans la société immobilière)				
E	Quote-part du revenu net ou déficit (A – B – D)	129 534	129 534	128 500	129 534

COMPTE				THOMAS Thibault			4551040000		
Date	Journal	Pièce	Libellé	Débit	Crédit	L	Solde débit	Solde crédit	
01/01/2023	AD --> E	A Nouv	THOMAS Thibault		644 867,39			644 867,39	
10/03/2023	QU --> E	.	THOMAS Thibault	25 050,00				619 817,39	
26/05/2023	QU --> E	.	THOMAS Thibault	24 850,00				594 967,39	
16/06/2023	OI --> E	AGOA	AFFECTATION RESULTAT 2022		157 984,67			752 952,06	
19/06/2023	QU --> E	.	THOMAS Thibault	12 000,00				740 952,06	
19/06/2023	QU --> E	.	THOMAS Thibault	10 565,00				730 387,06	
20/06/2023	QU --> E	.	THOMAS Thibault	10 000,00				720 387,06	
15/09/2023	QU --> E	.	THOMAS Thibault	20 000,00				700 387,06	
23/11/2023	QU --> E	.	THOMAS Thibault	20 000,00				680 387,06	
07/12/2023	QU --> E	VIR	THOMAS Thibault	5 290,00				675 097,06	
Totaux du compte 4551040000				127 755,00	802 852,06			675 097,06	

COMPTE				THOMAS Thibault (donation NP)			4551041000		
Date	Journal	Pièce	Libellé	Débit	Crédit	L	Solde débit	Solde crédit	
31/12/2023	OD --> E	OD	AFFECTATION		198 250,49			198 250,49	
Totaux du compte 4551041000					198 250,49			198 250,49	

Totaux de la sélection				127 755,00	1 001 102,55			873 347,55	
------------------------	--	--	--	------------	--------------	--	--	------------	--